



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 1^{er} avril 2014

9^{ème} JOUR DE GRÈVE À CPBS (SAINT BENOÎT)



Après une semaine de grève les agents du Centre Privé Bénédicte de Sécurité (CPBS) de Saint Benoît continuent leur mouvement. La grève touche 8 agents sur 10. Dès le jeudi 27, le GHER a fait appel à une autre société, la surveillance du site (plus de 16 000 mètres carrés) ne pouvant être assumée avec seulement deux agents. C'est donc une entreprise concurrente de CPBS qui a pris le relais.

Mais ce n'est pas pour autant que les revendications des grévistes (cessation du flicage sur leur lieu de travail, levée des sanctions et des menaces de licenciements, des locaux de travail et de repos aux normes) ont trouvé solution.

Le patron avec qui les grévistes ont eu un contact le mardi 26 n'a rien trouvé de mieux que de leur répondre, deux jours plus tard, par une fin de non recevoir à leur douzaine de revendications et de nouvelles menaces de sanctions. De son côté, la direction du GHER leur a fait savoir qu'elle mettrait bientôt à leur disposition

des locaux adaptés (restauration, vestiaires, douches) qui sont en fait disponibles et inutilisés... depuis la construction du GHER !

Vendredi 28, le patron de CPBS annonçait, en coup de vent aux grévistes, qu'il ne serait pas opposé à une médiation. Suite à cette annonce, l'Inspection du Travail était contactée par notre syndicat. Celle-ci nous faisait savoir qu'elle se déplacerait lundi en début d'après-midi pour un échange avec les grévistes. Ces derniers, patients, ont attendu sa venue jusqu'à 14 heures, en vain. Mais, toujours déterminés, ils ont reconduit la grève pour le mardi 1^{er} avril.

Comme ils l'avaient déclaré sur leur premier tract distribué à l'entrée du GHER, les grévistes restent « soudés et ne larguent pas ». Ils reçoivent en échange de leur détermination les encouragements du personnel de l'hôpital, mais celui aussi des entreprises sous-traitantes, des malades et de leurs familles, des militants CGTR de l'hôpital et des entreprises de la région Est (Inovest, la Sogeccir, la Chambre d'Agriculture, des différentes entreprises d'ambulances) qui connaissent que trop bien les agissements de leur patron. Aujourd'hui, ils ont reçu la visite du secrétaire général de la CGTR Ivan Hoarau.

Tous les encouragent à continuer leur combat pour leurs droits et leur dignité !

DES CLOUS DANS LE BTP !

Après avoir menacé de geler les salaires cette année dans le BTP les représentants des syndicats patronaux de la FRBTP et de la CAPEB ont fini par lâcher 1,60%...en deux temps : les salaires augmenteront donc de 1,60% en avril et 0,10% en juin. Cette augmentation, identique à l'an passé, représente en moyenne moins de 50 euros bruts par mois.

8000 salariés sont directement concernés par cet accord, les autres, ceux des entreprises non adhérentes aux deux syndicats patronaux signataires de l'accord devront patienter encore six mois environ, le temps que le ministère du travail étende l'accord.

Les patrons qui s'en sortent très bien avec cet accord se félicitent d'avoir « éviter un conflit », c'est-à-dire la grève, non sans rajouter avec cynisme que les travailleurs en demandaient trop (1,90% d'augmentation). Pour eux, les travailleurs devraient se contenter d'une misère qui ne leur permet même pas de compenser la perte de leur pouvoir d'achat depuis des années.

Les travailleurs ne doivent pas céder au chantage patronal qui met en avant le « contexte de crise » non seulement pour ne pas payer plus, mais aussi pour bénéficier d'énormes subventions.

Le patronat n'est pas sur la paille. Exigeons des augmentations de salaires conséquentes !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

L'IMPÔT SAIGNE LE MALHEUREUX, NUL DEVOIR NE S'IMPOSE AU RICHE... (l'Internationale)

Non content d'avoir gelé les retraites complémentaires, le gouvernement par la loi de finances 2014 a décrété que les retraités seraient dorénavant imposables sur la majoration de pension pour les parents ayant élevé 3 enfants ou plus. Cette décision aura pour conséquence que des dizaines de milliers de retraités percevant souvent des retraites de misère et jusqu'alors exonérés d'impôts y seront dorénavant soumis.

Cette décision fait partie du plan d'économies que le gouvernement compte faire supporter aux travailleurs pour compenser les 50 milliards dont il vient de faire généreusement cadeau au patronat. Il s'ajoute au gel des retraites pour la plupart des retraités en 2014. Pour des dizaines de milliers de retraités, cela se traduit déjà par une diminution nette de leurs pensions.

Quant aux prix, aux impôts, aux loyers, ils continuent à augmenter en toute liberté pour la plus grande satisfaction des patrons et des nantis.

Jusqu'à quand tolèrerons-nous ces hold-up sur nos pensions ?

COMPLEMENTAIRES SANTÉ ET IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRES !

Les députés ont aussi voté le 17 octobre dernier la fin d'un avantage sur les complémentaires santé pour les contrats collectifs obligatoires (disposition présentée comme un aspect positif des signataires de la loi sur la « Sécurisation de l'emploi »). L'aide versée par l'employeur pour ces contrats sera incluse dans le revenu imposable. La recette supplémentaire escomptée par l'État au travers de cette mesure est de 960 millions.

Autant dire que ce qui est donné d'une main est reprise de l'autre, ce qui revient à dire que ce ne sont plus les patrons qui financeront cette mesure, mais les salariés. Quelle belle avancée sociale !

S.O.S PATRONAL

Les patrons ne cessent de se plaindre. C'est presque une deuxième nature chez eux. Le président du Fedom (Fédération des entreprises d'Outremer) « s'inquiète » que le crédit d'impôt qui remplacera la défiscalisation pour les entreprises faisant plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires ne soit pas aussi avantageux. Il voudrait plus de garantie pour les préfinancements du crédit d'impôt en cas de défaillance des entreprises ou de difficultés de trésorerie de celles-ci face aux banques.

Et ces patrons qui prétendent qu'entreprendre c'est prendre de risque, au moindre petit supposé « coud konniye », font appel au secours de l'État !

VALLS APRES AYRAULT, LES TRAVAILLEURS N'ONT RIEN À ATTENDRE DU GOUVERNEMENT

François Hollande qui prétend avoir entendu « le message des Français » qui ont sanctionné sa politique d'austérité contre les travailleurs leur répond ... en poursuivant la même politique.

Sous prétexte de redonner « du pouvoir d'achat » à la population il va consolider son « Pacte de Responsabilités » qui n'est rien d'autre que des milliards pour le patronat.

Pour montrer sa fermeté dans sa politique, il vient de nommer comme premier ministre, Manuel Valls, le premier flic de France (le ministre de l'Intérieur), celui-là même qui s'est illustré en faisant la chasse aux Roms.

Cette nomination n'est pas pour déplaire au patronat qui réclame encore plus de rigueur pour les travailleurs et à la droite qui pousse dans le même sens, revigorée depuis les municipales.

Plus que jamais les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces pour se faire entendre et surtout pour imposer au patronat et au gouvernement des réelles mesures pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail, en particulier l'augmentation générale des salaires et la création d'emplois massive dans le privé comme dans les services publics utiles à la population.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68